

SZS Stahlbau Zentrum Schweiz
Centre suisse de la construction métallique
Centro svizzero per la costruzione in acciaio

Seefeldstrasse 25
CH-8008 Zurich
Tél. +41 44 261 89 80
Fax +41 44 262 09 62
info@szs.ch | www.szs.ch

Organisation du cours

Toutes les personnes inscrites dans le registre SZS seront informées par écrit sur la convocation aux cours. Chaque entreprise inscrite au registre doit **inscrire au moins 2 personnes** pour être représentée.

Le nombre de participants aux cours est limité à 50 personnes. Les personnes inscrites reçoivent une confirmation avec la facture ainsi qu'un lien Internet pour les documents de cours.

Examen

Chaque cours est suivi d'un examen AEAI pour applicateurs avec un questionnaire à choix multiples sur les systèmes de protection incendie par peintures intumescentes, les prescriptions et les exigences d'utilisation, la détermination des facteurs de massiveté et de l'épaisseur de couche après séchage, la détermination de l'épaisseur de couche avant séchage, les conditions climatiques et la vérification du point de rosée, l'enregistrement, etc. Une inscription dans le registre AEAI des spécialistes formés n'est effective qu'après réussite de l'examen. L'examen pour experts a lieu ultérieurement.

Finance de cours

Prix normal	CHF 290.–
Membres Isolsuisse, ASEPP, FRMPP, VSKF	CHF 260.–
Collaborateurs d'entreprises membres du SZS	CHF 190.–
Taxe d'examen (perçue séparément par l'AEAI)	CHF 150.–
Certificat/inscription registre AEAI (5 ans)	CHF 170.–
Tous les montants TVA non incluse	

Inscription au cours

Inscription avec place garantie des personnes figurant dans le registre SZS **au plus tard le 10 mai 2010**, pour les autres, inscription jusqu'à 2 semaines avant le cours, uniquement en ligne par Internet sous www.szs.ch/cours_applicateurs

Inscription à l'examen

Les applicateurs doivent s'annoncer pour l'examen auprès de l'AEAI, voir www.vkf.ch > certification de personnes. On trouvera ultérieurement à cette adresse la formule d'inscription pour l'examen d'expert.

En collaboration avec



Association des établissements cantonaux d'assurance incendie AEAI



Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments, Fribourg, ECAB



Fédération romande des maîtres plâtriers-peintres FRMPP



Association Suisse des Entreprises en Plâtrerie Peinture ASEPP



Verband Schweizerischer Korrosionsschutz-Firmen VSKF

Trois cours similaires intitulés «Dämmschicht-bildende Brandschutzsysteme» en langue allemande auront lieu le 25 mai, le 9 juin et le 1^{er} juillet 2010 à Zurich-Opfikon, pour l'annonce et l'inscription voir www.szs.ch/applikateurkurs

Un corso analogo in lingua italiana avrà luogo a Gordola il 2 luglio 2010. Per annunci iscrizioni: www.szs.ch/corso_applicatori

2010
steelevent

peintures intumescentes

Cours de formation pour applicateurs et experts en peintures intumescentes

Cours de formation obligatoire avec examen d'applicateur pour tous les spécialistes enregistrés

10 ou 17 juin 2010
Fribourg

Peintures intumescentes

Cours de formation du Centre suisse de la construction métallique SZS. Participation obligatoire pour tous les applicateurs et experts en peintures intumescentes figurant dans le registre

L'application de peintures intumescentes donne constamment sujet à discussion dans la pratique. En accord avec les autorités, les documents de base et les formules d'application ont été révisés et les exigences envers les applicateurs ont été élevées. Les nouveaux documents ont été reconnus par l'Association des Etablissements cantonaux d'assurance incendie le 11 mars 2010 comme «état de la technique» et remplacent tous les documents publiés précédemment. Grâce à ces documents, le déroulement des opérations a été optimisé et expliqué, les responsabilités et les décisions clarifiées et pleinement documentées. Ces cours pour applicateurs et experts montrent les nouveautés dans les bases d'application et constituent une base commune pour le futur. La participation au cours et la réussite de l'examen final qui sera conduit par l'AEAI, sont obligatoires pour la reconnaissance en tant que spécialiste en protection incendie et pour l'inscription dans le registre AEAI des spécialistes reconnus. Chaque société enregistrée doit inscrire **au moins 2 personnes** en vue de la suppléance. L'inscription précédente dans le registre SZS sera effacée. Les cours sont également ouverts à d'autres applicateurs souhaitant s'inscrire dans le registre AEAI, s'ils possèdent les connaissances de base sur les facteurs de massivité, la détermination et le contrôle de l'épaisseur de couche, la gestion et le contrôle climatique ainsi que l'expérience de mise en œuvre. Des manifestations similaires ont lieu comme suit:

- en allemand le 25 mai, le 9 juin et le 1^{er} juillet 2010 à Zurich
- en italien le 2 juillet 2010 au Tessin

Pour les autres acteurs de la construction, des renseignements sur des cours spécifiques seront donnés ultérieurement.

Documentation

La documentation du cours est comprise dans la finance d'inscription. Pour la préparation de l'examen, les participants inscrits recevront un code d'accès Internet pour télécharger la documentation.

Organisation

- Centre suisse de la construction métallique SZS, avec l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie AEAI, l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments, Fribourg, et les Associations Isolsuisse, ASEPP, FRMPP et VSKF

Intervenants et programme

Cours de formation continue

«Peintures intumescentes»

Intervenants

- Gerhard Bächler, Expert cantonal en protection incendie AEAI, Inspection cantonale du feu ECAB, Fribourg
- Bruno Buchli, Responsable techno-commercial Fire System S.A., Bulle
- Claude-Alain Zanga, Conseiller technique Sika Schweiz AG, Echandens
- Stephan Zingg, ing. dipl. ETH Centre suisse de la construction métallique SZS, Zurich

Programm

- | | |
|-------|---|
| 13:00 | Ouverture, documentation, exposition |
| 13:30 | Bienvenue
Nouveaux documents de base pour l'application de peintures intumescentes (S. Zingg)
Responsabilité et sécurité des peintures intumescentes, réglementation, autorisation, problèmes rencontrés, exemples pratiques (G. Bächler) |
| 14:30 | Visite du chantier Groupe E, pause café |
| 15:15 | Exécution des travaux: expériences, nouvelles exigences, rôle de l'applicateur en vue de la qualité (B. Buchli)
Devoirs des experts: facteurs influençant la qualité, contrôles, technique de mesure (C.-A. Zanga) |
| 16:00 | Examen écrit des applicateurs par l'AEAI / discussion avec les experts présents |
| 17:00 | Apéritif, remise des attestations de participation |
| 17:45 | Fin de la manifestation |

Nouveaux documents «Etat de la technique»

Principales nouveautés dans les documents sur les peintures intumescentes

Exigences techniques: espace nécessaire pour le gonflement non empêché lors du montage d'éléments secondaires, surépaisseur pour le contrôle de l'épaisseur de couche avant séchage complet, rugosité de surface.

Exigences organisationnelles: pas d'application sans autorisation, désignation d'un responsable de la protection incendie du maître de l'ouvrage, définition exacte de l'ampleur des travaux de peinture, contrôle de l'exécution complète, documentation, marquage des éléments de construction, entretien.

Nouvelle formule de demande à l'autorité de protection incendie: explications des conditions, des exigences et des devoirs; l'architecte du projet et le détenteur du système sont liés par leur signature; concision de la procédure d'autorisation, délégation d'autorisation en cas de besoin sous conditions (par ex. système de management de la qualité propre au projet avec experts indépendants).

Un procès-verbal d'assurance qualité élargi, clairement structuré pour l'exécution, complète les conclusions réglementaires. Il contient des précisions, des règles plus sévères et des données complémentaires (par ex. des explications préliminaires, couche de fond, anciennes couches, équipements de travail et instruments de mesure, procédés d'application, surveillance propre, surépaisseur propre à l'objet pour le moment de la mesure, précision sur la tolérance du défaut, enregistrement des conditions climatiques étendue jusqu'à l'application de la couche de finition). Toutes les étapes du contrôle qualité sont confirmées par un timbre et une signature apposés sur le procès-verbal.

Un procès-verbal de contrôle qualité séparé est mis à disposition du planificateur, comprenant toutes les phases de planification et de contrôle, par ex. les caractéristiques de l'ouvrage, les espaces libres, le support, le programme des travaux et les contrôles d'intégralité.

Passage du registre SZS des spécialistes au registre AEAI, avec nouvelle réglementation: conditions de certifications concernant la formation, les examens, les taxes, la durée de validité et l'obligation de formation continue, **au minimum deux spécialistes inscrits par entreprise enregistrée**. Le registre AEAI contient aussi les experts certifiés pour les peintures intumescentes.